

Leudelange, le 3 octobre 2025.



**A
Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité du syndicat intercommunal SIDOR**

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, le Bureau du syndicat vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité du SIDOR le :

lundi, 20 octobre 2025 à 08:30 heures
dans la grande salle de conférence au rez-de-chaussée
du bâtiment administratif du SIDOR à Leudelange
100, rue de Bettembourg
L-3346 LEUDELANGE

Ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour ;
- 2) Tarifs d'incinération 2026 – approbation ;
- 3) Budget rectifié 2025 et budget 2026 – approbation ;
- 4) Divers et informations.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau du SIDOR,

Le secrétaire,
Pauline van WISSEN

Le Président,
Patrick GOLDSCHMIDT.